Réseau d'Éducation Proritaire + **p.4** Nouvelles illumations dans la ville **p.6**

Il était une fois le château de Gentilly... **p.12**

Que d'événements! Et si on sortait ? **p.14**



Maxeville Maxeville

www.mairie-maxeville.fr

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE MAXÉVILLE

21

JANVIER - FÉVRIER 2018









Chères Maxévilloises, chers Maxévillois,

L'année 2017 a été riche en évènements. Elle nous a donné l'occasion de nous rencontrer souvent et d'échanger. Vous avez été nombreux à participer aux manifestations culturelles. Les réunions de participation citoyenne vous ont donné la parole et ont permis de travailler avec vous à l'amélioration de votre cadre de vie. Vos demandes et vos attentes sont nombreuses et c'est bien normal. Je m'attache à donner une réponse à chacune de vos sollicitations. Les chantiers devant nous sont importants et nous consacrerons avec l'équipe municipale toute notre énergie pour les mener à bien. Nous faisons tout notre possible pour rendre notre ville plus agréable, accueillante, attractive et sûre. Quant à la solidarité, à Maxéville ce n'est pas qu'un slogan: nous avons veillé à accompagner chacun d'entre vous dans ses besoins et ses démarches, logement, social, emploi, santé. Le séjour sénior a permis de faire découvrir la Bretagne et nous avons proposé en 2017, un premier repas pour les aînés.

Maxéville reste très attractive et cette année encore de nombreux projets de développement économique ont vu le jour. Le conseil municipal d'en-

« Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018!»

fants a travaillé avec enthousiasme et sérieux, et je veux les en remercier. Les projets pédagogiques et les classes de découvertes dans les écoles ont rythmé l'année scolaire. Des activités ont été proposées aux jeunes tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La ville enfin a reçu en octobre dernier le 1er prix des lauriers des collectivités locales, pour la Ferme urbaine du Plateau de Haye, dans la catégorie «aménagement du territoire».

Permettez-moi pour finir de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2018. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé, prospérité et qu'elle permette la réalisation de tous vos projets.

Madame, Monsieur, j'ai le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux aux habitants qui aura lieu le mardi 16 janvier à 18h30 à la salle des fêtes Les Carrières (site du Zénith).

Belle année 2018!

Votre Maire.

Christophe **Choserot**

Maire de Maxéville Vice Président de la Métropole Grand Nancy Conseiller régional Grand Est

Thosend

L'éducation prioritaire

Réduire l'échec scolaire, promouvoir l'égalité des chances

La politique d'éducation prioritaire a pour intention de renforcer l'action pédagogique et éducative des enseignants dans les écoles et dans les établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.



> Café des Parents au groupe scolaire Saint-Exupéry

Combattre la difficulté scolaire dès les premières années de l'école, soutenir les plus fragiles : c'est la volonté affirmée avec bienveillance et exigence des Réseaux d'Éducation Prioritaire +. Cet objectif a été réaffirmé cette année en dédoublant les classes de Cours préparatoire des écoles élémentaires de Jules Romains et Saint-Exupéry. L'an prochain, les classes de CE1 de ces mêmes écoles le seront aussi.

+ Regard porté par les enseignants

Quelques fragments extraits des propos recueillis et partagés par les enseignants:

«Le REP +, autorise un vrai travail d'équipe avec tous les partenaires dans l'intérêt des enfants : les parents, les autres écoles, le collège, la mairie, les associations..... Ce sont des formations qui nous permettent de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, pour aider les plus faibles et pousser les plus forts. C'est donner sa chance à chacun. C'est simplement permettre à TOUS les enfants d'acquérir des bases solides pour pouvoir se développer et s'épanouir... » Madame Nathalie Soria, Directrice de l'École Élémentaire Jules Romains



« Grâce à dispositif, nous bénéficions de jours de formation supplémentaires, de plus de temps pour nous interroger sur notre pratique et nous concerter.

Les conditions de travail ont été améliorées avec des classes moins chargées, ce qui permet une plus grande disponibilité auprès des enfants...»

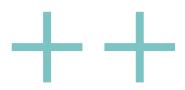
Madame Isabelle Telliez, Directrice de l'École Maternelle Saint-Exupéry

«Ce dispositif permet une harmonisation des pratiques, il offre un temps précieux de concertation qui permet l'appropriation de nouvelles méthodes pédagogiques, la construction d'outils communs pour les élèves, ainsi qu'une réelle dynamique et une efficacité avérée de travail en équipe pédagogique. Les différents regards posés sur eux les mettent en confiance car ils reçoivent plus de temps, d'attention.

Grâce au dispositif les parents renouent des liens, parfois rompus, avec l'école. Les échanges oraux sont plus nombreux, ceci permet une meilleure communication et une meilleure compréhension de l'école pour les parents non francophones ou ayant des difficultés avec la langue...»

Madame Ingrid Hilt, Directrice de l'École Saint-Exupéry





«La scolarisation des moins de 3 ans dans nos quartiers est un vrai avantage. Le travail en langage est commencé plus tôt et le niveau langagier progresse de façon significative en fin de grande section. Les cafés des parents autorisent la libération de la parole de certaines familles. Un climat de confiance s'installe et les familles n'hésitent plus à demander à rencontrer les enseignants. La mise en place d'activités pédagogiques en présence de parents leur permet de rentrer dans l'école de façon active et change l'image de l'école auprès de certaines familles...»

Madame Audrey Leglaye, École Maternelle Jules Romains

«Le REP+ témoigne d'une volonté de créer avec les différents partenaires, une communauté éducative cohérente autour des élèves. Il crée de meilleures conditions d'apprentissage car les effectifs sont réduits ce qui permet de travailler en petits groupes et d'être au plus près des besoins des élèves. Il favorise une meilleure estime de soi car les élèves sont évalués positivement en fonction de leurs progrès, un meilleur investissement dans leur travail et un sens donné aux apprentissages. Il permet une meilleure lisibilité de l'enjeu de l'école et donc une fréquentation plus importante et plus stable des élèves. Enfin, il ouvre l'école aux familles avec la mise en place d'ateliers : café des parents, atelier cuisine... »





Deux années de fonctionnement

Témoignage de David Richard Coordinateur au cœur du Dispositif de Réussite Éducative

«Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE) existe sur Maxéville depuis 2006, et accompagne des enfants et leurs familles dans des difficultés scolaires, éducatives ou de santé.

Le dispositif a évolué au cours des années et se concentre aujourd'hui fortement sur les questions de parentalité et d'ouverture culturelle, en réponse aux besoins repérés et exprimés par les parents des quartiers prioritaires de la ville. Je mène un travail intense auprès des parents, des établissements scolaires et des associations pour permettre aux enfants de s'ouvrir au monde. Si la réussite scolaire est la cheville ouvrière de l'action du DRE, l'ambition, audacieuse et nécessaire, est de permettre aux enfants de s'épanouir humainement et culturellement, favorisant leur avenir de citoyens libres et critiques, en mesure de faire leurs propres choix. »

Illuminations

Lumières sur la ville

Les illuminations de Noël : une ambiance scintillante et argentée à Maxéville

Revenons en 2016 : pour mémoire, l'hiver passé, de nouvelles illuminations avaient été installées sur le quartier des Aulnes. Celles-ci, constituées de boules argentées et de larmes, ont été très appréciées de tous.

C'est ainsi à partir de ce « modèle » que les nouvelles illuminations ont été pensées en 2017 pour Maxéville.

Déclinées sous différentes formes, les guirlandes scintillantes et les boules ont fait leur apparition sur le centre ville, au carrefour Lafayette, et devant les écoles.

Nous avons privilégié une lumière argentée, avec des versions plus ou moins scintillantes selon les lieux : découvrez à l'entrée du site des brasseries les deux sapins de 8 mètres de haut, tout en lumières.

S'il n'est pas possible de décorer toutes les rues d'une ville, en revanche, en concentrant les illuminations sur des points stratégiques et passants nous pouvons donner à notre ville une véritable ambiance de fête.









Soutien aux seniors



Maintien à domicile de personnes âgées Portage de repas

Le service de portage de repas a été créé afin d'aider au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades, et dans l'impossibilité définitive ou temporaire de préparer leur repas au quotidien.

Saveur Maison et Âge d'Or Services assurent la livraison des repas à domicile sur la commune. La ville participe financièrement au coût du repas de ces deux prestataires, quels que soient la formule choisie ou votre revenu (de $1,10 \le à 5 \le par$ repas).

Le service offre un avantage multiple : maintenir une alimentation équilibrée, rompre l'isolement le temps d'une visite, effectuer une veille régulière de l'état de la personne.



Vivre chez soi en toute sérénité La téléassistance

Les Maxévillois souhaitent pouvoir rester le plus longtemps possible chez eux, malgré leur avancée dans l'âge (+ de 65 ans), un handicap ou une perte d'autonomie. Néanmoins, ils ont parfois peur de se sentir isolés ou de ne pouvoir prévenir personne en cas de problème. C'est pourquoi la municipalité fait du maintien à domicile une de ses priorités, et propose la téléassistance, afin de permettre à ces personnes de disposer d'une assistance 24h/24 et 7j/7.

La téléassistance est un petit médaillon ou un bracelet que la personne porte sur elle en permanence. En cas de problème, une simple pression sur le médaillon suffit à déclencher le transmetteur. Pas de téléphone à décrocher, le transmetteur permet un contact immédiat avec les équipes d'Europ Téléassistance.

Le système de téléassistance peut être accompagné en option d'un détecteur de chute.

À partir de ce 1^{er} janvier 2018, le coût de la prestation s'élève à :

- 11 € TTC/mois l'abonnement pour un appareil sans détecteur de chute.
- 14 € TTC/mois l'abonnement pour un appareil avec détecteur de chute. Les participations de la ville vont, selon quotient, de 2 € à 10 € pour l'offre sans détecteur de chute et de 4 € à 13 € pour l'offre avec détecteur.



Un petit nid douillet Logements à saisir

Sur le centre de Maxéville, dans un quartier dynamique et en constant développement, la société Le Nid commercialise en PSLA (Prêt Social Location Accession) trois maisons récentes T5 spacieuses (labellisée Qualitel, BBC RT 2005) avec emplacement de parking privatif.

Ces pavillons se composent d'une pièce à vivre lumineuse donnant sur une terrasse et un jardin exposé plein sud, 4 chambres dont deux mansardées, une salle d'eau et une salle de bain.

Situé à proximité de commerces, desservi par une navette pour les élèves se rendant au Collège Jean Lamour, ce programme bénéficie également de nombreux avantages financiers : accession sécurisée sur 15 ans, exonération de la taxe foncière pendant 13 ans, TVA et frais de notaire réduits.

L'accédant ne supporte aucun frais d'agence et peut bénéficier sous certaines conditions, d'une aide financière de la métropole du Grand Nancy.

Visites possibles sur rendez-vous.

+ d'infos : Mairie de Maxéville

Point Accueil Seniors - Pôle Solidarité Tél. 03 83 32 30 00 > Le Nid 03 83 36 42 20 www.le-nid.fr



Un futur parc pour Champ-le-Bœuf

Bientôt un parc ouvert à tous verra le jour à la place du terrain de foot Léo Lagrange. Sa conception est le fruit d'un travail approfondi avec les habitants.

Depuis mars 2014 à Maxéville, la participation citoyenne est un axe central de l'action municipale. C'est un outil au service du mieux vivre ensemble et du renforcement du lien social ; c'est aussi un état d'esprit qui consiste d'emblée à accorder une attention toute particulière à la parole des habitants, à leur donner les moyens de s'impliquer dans la vie de leur rue, de leur quartier, de leur ville.

Le projet de transformation du terrain de foot Léo Lagrange inutilisé depuis longtemps, s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

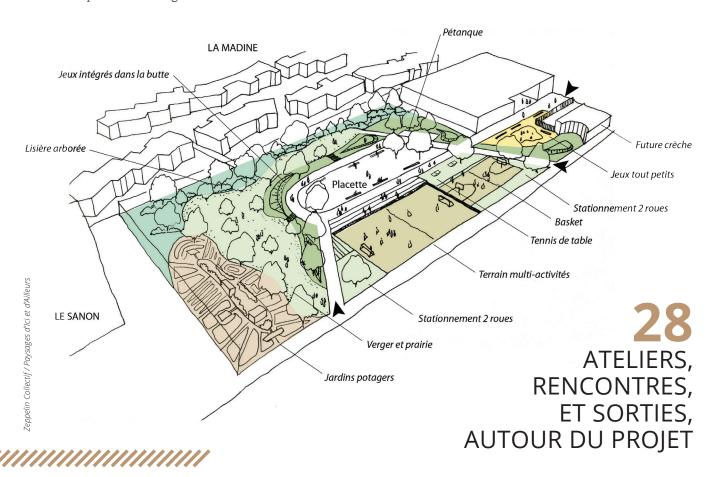
Un futur parc pour Champ-le-Bœuf

Conception partagée avec les habitants

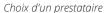
Dans le cadre de la participation citoyenne, une réflexion a été engagée en juin 2015, avec des habitants du quartier Champ-le-Bœuf, autour du terrain de foot Léo Lagrange. Le terrain n'était plus utilisé et compte-tenu de sa superficie, il représentait un véritable potentiel pour y accueillir d'autres activités.

Avec l'accompagnement du CAUE de Meurthe-et-Moselle et l'appui d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée de deux paysagistes, différents ateliers participatifs ont été organisés.

En juillet 2017, après deux années d'échanges et de débats, les participants ont trouvé consensus sur une esquisse d'aménagement. Les travaux vont démarrer en mai 2018.









Étude d'un site en Belgique



Maquette des enfants

O Janvier 2017

Concrétisation

Lancement des travaux participatifs.

O 1er avril 2015

Création d'un atelier

Création d'un atelier pour réfléchir de manière concertée à ce que pourrait devenir le terrain de foot Léo Lagrange.

O 20 mai 2015

Première réunion

Une trentaine de personnes évoquent les thématiques sports/vergers/jardins. Il y aura 10 réunions au total pour aboutir à la rédaction d'un document qui servira de base au recrutement de l'équipe de maitrise d'œuvre.

o Été 2015

Gestion autonome du site

Comme pour les années 2016 et 2017, des habitants bénévoles ouvrent le matin et ferment le soir le terrain de foot.

21 septembre 2016Suivi de projet

la Ville de Maxéville prend attache du CAUE 54 pour l'accompagner dans le projet. Deux instances chargées du suivi du projet sont mises en place : le Conseil des usagers et le Comité de pilotage.

7 octobre 2016

Lancement d'un marché

Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour le recrutement d'une équipe chargée de la conception du projet paysager.

• 7 novembre 2016

Examen des candidats

Le comité de pilotage composé d'habitants, de représentants de la mairie et du CAUE analysent les candidatures reçues.

17 novembre 2016

Choix d'un prestataire

Le comité de pilotage retient à l'unanimité, le groupement composé de Zeppelin et de Paysage d'Ici et d'Ailleurs.

o 23 et 31 mars 2017

Premières maquettes

Travail sur maquettes avec les habitants, le Conseil municipal d'enfants et des adolescents à Jeunes et Cité.

O 7 avril 2017

Réalisation d'une vidéo

La Ville et le CAUE 54 signent une convention relative à la valorisation de la démarche de participation citoyenne mise en œuvre pour ce projet par la réalisation d'un témoignage vidéo.

o 27 avril 2017

Simulations

Piquetage du terrain de foot pour se rendre compte des surfaces et imaginer les accès au terrain.

O 3 mai 2017

Carnet de tendances

Sortie en bus en Belgique et au Luxembourg avec les habitants pour visiter des espaces similaires à ceux qui pourraient être réalisés.

O 10 juin 2017

Maquette définitive

Les habitants présentent à l'équipe municipale le fruit de leur travail avec l'appui de maquettes, de plans et d'un terrain tondu selon les espaces retenus.

O 10 juillet 2017

Validation du projet

L'esquisse du projet est validée à l'unanimité.

O Mai 2018

Lancement des travaux





PROJECTION PUBLIQUE

Le film du projet Léo Lagrange

Présentation générale du futur équipement et projection du film relatant la démarche participative pour aboutir à un projet partagé et durable.

Jeudi 11 janvier

à partir de 18h CILM, Salle des Banquets 23 rue de la Meuse, Laxou

Pour toutes les personnes intéressées pour participer au projet : thématique potager, animations, etc :

> Participation citoyenne

participation@mairie-maxeville.fr www.maxeville.fr

Notre Dame Du Bon Repos

Du Château Gentilly à la maison de retraite Notre Dame Du Bon Repos

En 1620, le duc Henri II construit pour son argentier un château à Maxéville. C'est un petit édifice rectangulaire à 3 niveaux, avec une haute toiture et quatre petites tours. Au fur et à mesure des années, le château change de propriétaires et son architecture est modifiée : par exemple, en 1747, une nouvelle porte centrale et un balcon décoré de rocailles sont installés.

En 1784, Joseph-François Coster, économiste auprès de Necker, ministre de Louis XVI, acquiert la propriété, qu'il appelle Gentilly.

En 1862, le nouveau propriétaire, Monsieur Puissant de Suzainnecourt, ancien dragon de l'armée napoléonienne, y crée et y dirige une colonie pénitentiaire de 130 enfants et adolescents envoyés là par «correction paternelle» et qui participent à des ateliers (ébénisterie, taillanderie, charronnage, vannerie, cordonnerie et travaux à la ferme Saint-Jacques). Douze personnes veillent sur les enfants et s'occupent de leur éducation. Trois sœurs de la Sainte Enfance de Marie sont présentes pour la cuisine, la lingerie et l'infirmerie.

En 1921, Camille Cavallier, patron des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, président de la chambre de commerce de Nancy, achète le

« Aujourd'hui, plus de cent-vingt personnes vivent au château. »

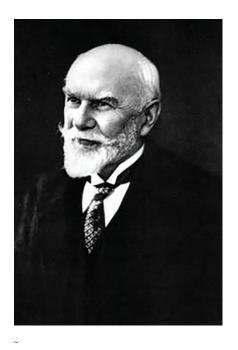
château. Il en modifie grandement l'intérieur et l'extérieur et y emploie du personnel en grand nombre. En 1926, à sa mort, son épouse continue d'y habiter jusqu'à son décès en 1933.

Son petit-fils, Michel-Paul Cavallier, héros de guerre (Croix de guerre et chevalier de la Légion d'Honneur),

directeur des Hauts Fourneaux à son tour, prend la relève et habite le château avec son épouse.

C'est à sa disparition en 1964, que le château devient la propriété des sœurs Saint-Charles. Le château devient alors « Notre Dame Du Bon Repos » et se destine à accueillir des personnes âgées.

Aujourd'hui, plus de 120 personnes vivent au château et dans les différentes extensions aménagées au fil des années.



Camille Cavallier, né le 19 mai 1854 à Pont-à-Mousson, chef d'entreprise dans la sidérurgie lorraine, est devenu propriétaire du château de Gentilly à partir 1921.















Expositions, concerts, spectacles, sport, culture, loisirs...



Jeux et Familles en fête Laissez-vous prendre au jeu...

Pour la 20^e édition, la ludothèque municipale « Le jardin des Jeux » vous réserve un beau programme

Jeux et familles en fête, c'est l'occasion de découvrir des jeux de société, retrouver son âme d'enfant et programmer une jolie partie en famille.

Poussez la porte du CILM et retrouvez-vous tout à coup plongé dans un univers magique où règnent les animaux.

Entrez dans le premier et unique parc d'attractions pour marionnettes, initiez-vous au lancer de boulettes en papier en participant aux ateliers de fabrication Paper Toys «Angry Bird dans la vraie vie», «la ferme des animaux», visitez le cabinet des «presque» curiosités de Jeux et Tartines, laissez-vous emporter par les jeux de la Caverne du Gobelin ou venez plonger dans un univers doux et pelucheux pour écouter et lire des histoires... d'animaux bien sûr!

Inutile de montrer patte blanche, c'est gratuit et ouvert à tous!

Le Manipuloparc

Parc d'attractions pour marionnettes.

Cie Le Montreur

Atelier Paper Toys

Atelier de fabrication de Paper Toys « Angry Bird dans la vraie vie » et « La ferme des animaux ».

Cie La Mince Affaire

Le cabinet des « presque » curiosités

Collection d'animaux étranges et improbables.

Jeux et Tartines

Caverne du Gobelin

Démonstration et point de vente de jeux de société.

cavernedugobelin.com

Dimanche 28 janvier 14h > 18h

CILM, 23 rue de la Meuse, Laxou



Loto

Organisé par l'amicale des Hauts-Marnais. Inscription obligatoire.

Samedi 13 janvier 20 h

CILM 23, rue de la Meuse, Laxou *Inscription*: 03 83 97 31 18 / 06 32 02 03 00

Belote et tarot

Rencontres belote et tarot organisées par l'Amicale des Hauts-Marnais. Inscriptions à 13 h 30.

Samedi 20 janvier 14h Samedi 24 février 14h

CILM, 23 rue de la Meuse, Laxou Contact: 03 83 97 31 18 / 06 81 11 13 87

Après-midi seniors

Jeux : mercredis 3, 17 et 31 janvier mercredis 14 et 28 février

Travaux manuels : mercredis 10 et 24 janvier, mercredis 7 et 21 février

Salle Henri Kropacz, Les Aulnes

ACQA: 06 76 39 71 23 / c.lintingre@free.fr

ACTIVITÉ SPORTIVE

Marche randonnée

Atelier proposé par le MIG. Durée du parcours : 2h à 2h30. Goûter partagé au retour.

Mardis 2, 16 et 30 janvier 13h45 Mardis 13 et 27 février 13h45

Parvis de l'hôtel de ville

Contacts: 06 89 63 13 91 / 06 84 88 75 65



Carnaval de Ramstein

Déplacement à Ramstein à l'occasion du carnaval organisé par le Comité de jumelage. Départ fixé à 8 h 45 sur le parking du collège La Fontaine, passage aux Aulnes puis sous le viaduc à 9 h. Retour prévu à Maxéville vers 21 h. Tarif: 8 € de cotisation annuelle + 6 € de participation aux frais de voyage.

Mardi 13 février

Ramstein-Miesenbach, Allemagne Inscriptions soit pendant l'A.G. du 12 janvier, soit auprès de Gisèle Vatry au 06 62 82 23 47

Assemblée générale

Assemblée Générale Ordinaire du Comité de jumelage et verre de l'amitié. À partir de 19h15, il sera possible d'enregistrer les cotisations et les inscriptions pour le carnaval.

Vendredi 12 janvier 20h

Complexe sportif Marie Marvingt

MUNICIPALITÉ

Conseil municipal

Vendredi 16 février 18h30

Salle du conseil - Hôtel de ville



Cérémonie des vœux

Traditionnelle cérémonie des vœux du maire aux Maxévilloises et Maxévillois.

Mardi 16 janvier 18h30

Salle Les Carrières, rue du Zénith

Accueil des nouveaux arrivants

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est une tradition. Elle permet de présenter la commune aux nouveaux Maxévillois et d'établir le contact avec l'équipe municipale. Conçue comme un moment de rencontre et d'échanges, la cérémonie d'accueil donnera l'occasion de découvrir la ville ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services, ... Venez partager l'histoire de la ville, ses projets, mais aussi sa vie associative, culturelle, sportive et économique.

Programme:

9h: accueil café

10 h : visite commentée de la Ville 11 h 30 : visite du site des Brasseries 12 h 15 : apéritif avec M. le Maire et toute l'équipe municipale

Samedi 13 janvier à partir de 9h

Hôtel de ville

Inscription: participation@mairie-maxeville.fr

Et si on sortait ?!

Expositions, concerts, spectacles, sport, culture, loisirs...



Ateliers cuisine

Jeudi 25 janvier 9h > 11h

CILM 23 rue de la Meuse, Laxou

Contact: 03 83 32 30 00

Mardi 13 février 9h > 11h

Maison du Lien et de la Solidarité, 1 rue 15 Septembre 1944

Contact: 09 81 16 03 92 / 07 71 06 00 87 clemaire.afrancas@hotmail.com

Atelier **Enologie**

Initiation à l'art de la dégustation, découverte des régions viticoles, ateliers à thème animés par Jérôme Diguet, La Cave du Faubourg à Nancy.

Jeudi 11 janvier 20h > 21h30

Thème: croisière méditerranéenne leudi 8 février 20 h > 21 h 30

Thème : la Savoie, vins d'hiver ? **MIC Massinon, rue des Brasseries**

Inscription: 03 57 54 04 80 / contact@mjc-massinon.fr

Atelier Biérologie

Initiation à la dégustation de la bière, à la découverte du brassage et des brasseries. Chaque séance comprend 5 bières à déguster. Atelier animé par La Capsule, Cave à bière à Nancy.

Thème: bières et fromages Jeudi 15 février 19h > 20h30

MJC Massinon, rue des Brasseries

Inscription: 03 57 54 04 80 / contact@mjc-massinon.fr

Aromathérapie

Cours et fabrication de produits «Bien-être et solutions naturelles» : les huiles essentielles au quotidien. Ateliers animés par Céline Trur.

Thème: cosmétique naturel Jeudi 15 février 19h > 20h30

MJC Massinon, rue des Brasseries

Inscription: 03 57 54 04 80 / contact@mjc-massinon.fr



Déclic

Lancement officiel de la manifestation « déclic ». Cette fabrique d'inventions s'adresse aux groupes d'enfants de 7 à 17 ans et les encourage à faire preuve de créativité et d'imagination en mettant en œuvre des principes scientifiques et une démarche à la fois rigoureuse et amusante d'expérimentation et d'exploration.

Mer. 24 janvier 9h > 11h et 14h > 16h

CILM, 23 rue de la Meuse, Laxou

+ d'infos : 03 57 54 04 80 / sciences@mjc-massinon.fr

Peinture sur soie

Tous les lundis 14h > 17h

Clos des Sages, rue du Gal Leclerc

06 12 27 72 54 / j.guenichon@orange.fr

Atelier MIG'art et encadrement

Jeudis 11 et 25 janvier 14h > 17h30 Jeudi 8 février 14h > 17h30

Salle Leclerc, parc de la mairie 06 12 27 72 54 / j.guenichon@orange.fr

Club nature

Au programme: jardinage, ateliers créatifs, ateliers de bricolage, carnets de bord, jeux sur les animaux, jeux en pleine nature pour les 6-12 ans, le 3^e mercredi de chaque mois!

Mercredi 17 janvier 14h > 17h Mercredi 21 février 14h > 17h

MIC Massinon, rue des Brasseries

+ d'infos : 03 57 54 04 80 / sciences@mjc-massinon.fr

Stage de vacances

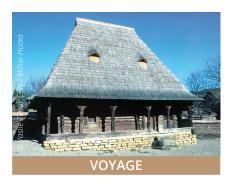
Stages multisports, créatif, théâtre, cirque et anglais au programme.

Pendant les vacances de février

- - - - ·

MJC Massinon, rue des Brasseries

+ d'infos : 03 57 54 04 80 / jeunesse@mjc-massinon.fr



La Roumanie

Réunion d'information, organisée par le Comité de jumelage, sur un projet de voyage en Roumanie, à Poenile Izei, ville jumelée avec Maxéville. Ce voyage se déroulera du 10 au 18 juillet 2018. Il comprendra des temps de rencontres, d'échanges et de partages avec nos homologues roumains pendant 3 jours passés à Poenile Izei. Il sera également agrémenté de visites touristiques de sites et de villes traversées lors des trajets.

Vendredi 26 janvier à 18h30

Complexe sportif Marie Marvingt

Les Issambres

Voyage seniors, inscriptions jusqu'à fin janvier 2018 en mairie.

Du 12 au 19 mai

PRATIQUE

Compost

Restitution du compost aux habitants.

Mercredi 4 avril

Parking direction déchetterie

Cité pass

Vente de Cité Pass pour les personnes en recherche d'emploi. Tarif : 3,10 €.

Du 9 au 19 janvier 14h > 17h

Mairie du centre et « Relais emploi » de Champ-le-Bœuf, 2 rue de la Crusnes

Contact CCAS : MLS au 03 83 32 30 00

Symphonies et Mélodies pass

Le prix est de 8,55 €.

Du lundi 15 au vendredi 19 janvier 8h30 > 12h et 14h > 17h

Maison du Lien et de la Solidarité, mairie centre, CILM



Bébé bouquine

Histoires, comptines, chansons... pour les petites oreilles, de 6 mois à 3 ans.

Lundi 22 janvier 10h Lundi 26 février 10h

Médiathèque des Brasseries

Mercredi ça conte

Un moment d'évasion en contes et en histoires pour enchanter petits et grands.

Mercredi 31 janvier + 5 ans 15h, - 5 ans 16h

Médiathèque du CILM, 23 rue de la Meuse, Laxou

Les dates des animations peuvent exceptionnellement être modifiées. N'hésitez pas à consulter le site Internet : www.reseau-colibris.fr ou à nous contacter par mail : mediatheque@mairie-maxeville.fr et par téléphone : 03 54 40 34 73

LUDOTHÈQUES

Bébé joue

Pour les assistantes maternelles et les familles avec enfants de moins de 3 ans. Activité sur inscription*.

Mardi 9 janvier 9h30 > 11h30 Mardi 6 février 9h30 > 11h30

Jardin des Jeux, 19 rue de la Meuse

Soirée jeux expert

Évènement sur inscription*.

Vendredi 16 février 20h30 > minuit

Jardin des Jeux, 2 avenue Patton

Vacances de février

Mardi 27 février 14h > 19h

Jardin des Jeux, 2 avenue Patton

Mercredi 28 février 9h > 12h

Jardin des Jeux, 19 rue de la Meuse

* Inscriptions sur place, par téléphone ou par e-mail : Jardin 2 avenue Patton 03 83 30 28 52 Jardin 19 rue de la Meuse 03 83 56 54 28 ludotheque.maxeville@mairie-maxeville.fr



Le Ram est fermé jusqu'au 15 janvier.

Programme 1^{er} trimestre 2018 disponible en mairie, à la Maison du Lien et de la Solidarité, et sur *maxéville.fr*

Jeux Montessori

Formation et approche de la pédagogie Montessori et création de jeux. Interventions de Caroline Conter.

Mercredis 21 et 28 février 20h

Maison du Lien et de la Solidarité (MLS) 1 Rue de la République

Inscription: ram@mairie-maxeville.fr

La Boite à Histoire

Création d'une boite à histoire. Intervention de Déborah Bickel et Marion Le Touarin.

Mercredi 24 janvier 20 h

MLS, 1 Rue de la République

Pratique Professionnelle

Soirée analyse de la pratique professionnelle animée par Sophie Dumas, éducatrice de jeunes enfants.

Mercredis 31 janvier et 28 mars 20 h

MLS, 1 Rue de la République

JEUNESSE

Vacances ados

Activités ados pour les 10/17 ans : badminton, patinoire, tournoi de base-ball, ... Programme complet disponible sur le site de la ville : *maxeville.fr*

Du vendredi 26 février au vendredi 9 mars

Lieux différents selon l'activité

Local jeunes

Local jeunes Z'Adomax.

Tous les mercredis 14h > 17h

3 rue du Terroin



Installation du Conseil municipal des enfants

Faire partie du Conseil municipal d'enfants, c'est apprendre la citoyenneté et participer à la vie de son quartier et de sa ville. Les élections se sont déroulées au mois de décembre 2017. Après plus de deux mois de campagne, vient désormais le moment de l'installation.

Samedi 20 janvier 10 h

Hôtel de ville, salle du conseil

PARENTALITÉ

Atelier Parent'thé

On a parfois besoin de se retrouver entre parents et de pouvoir discuter de nos petits et grands soucis concernant nos enfants, sans jugements. Rencontres animées par une éducatrice de jeunes enfants autour d'un café ou d'un thé (L'Univers de Syléty).

Thème: portage de bébé

Mardi 30 janvier 19h45 > 21h45

CILM, 23 rue de la Meuse, Laxou

Inscription: 03 57 54 04 80 / contact@mjc-massinon.fr

Atelier Parent'aise

Activité d'éveil pour enfant âgé de 12 mois à 3 ans, suivie d'un temps de jeux libres. Les adultes peuvent se retrouver autour d'un café ou d'un thé. Atelier animé par une éducatrice de jeunes enfants (L'Univers de Syléty).

Thème: spectacle de marionnettes Jeudi 25 janvier de 9h > 11 h

Médiathèque, rue des Brasseries

Inscription: 03 57 54 04 80 / contact@mjc-massinon.fr

Rendez-vous civique

Merci de votre accueil pour les agents recesseurs



LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site: www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

18

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



CARNET DE MAXÉVILLE

Bienvenue à :

Sasha DEVAUX PIVEL le 6 octobre Mélina CLOP GOUTKIDIS le 6 octobre Louna RENARD le 6 octobre Aaron GOSSELIN le 9 octobre Adèle SIMEON le 14 octobre Anna HABY le 16 octobre Robin HABY le 16 octobre Majoulla DIABY le 18 octobre Imrane AMROUSS le 18 octobre Thania DIEDA ZEUTCHOUA le 18 oct. Ilyes SENINA le 23 octobre Ivano CARROUGE THOMAS le 25 oct. Malak EL ASBIOUI le 27 octobre Mya MARTINS le 28 octobre Maria SZMAZSAK CHRISTOPHE le 29 oct. Hatem DRIDI le 31 octobre Marikela NIKLEKAJ le 1^{er} novembre Charel BAHCIA le 3 novembre Arméla TRUNGU le 7 novembre Amélia MORIN DIAS le 9 novembre Raphaël DE ALMEIDA le 9 novembre Madison GODICHE le 10 novembre Max ZIMMERMANN DU le 12 novembre Siraj CHAARAOUI le 13 novembre Yves MOREL le 15 novembre Gaspard TOMKOWIAK le 30 novembre

Ils se sont unis:

Codjo ADJOVI et Fausta TOSSOU le 04 novembre / Vili KOCHARYAN et Alissa ALOÏAN le 17 novembre / Azdine ARIFI et Nathalie GEISSLER le 18 novembre / Ersin OCAK et Elif GÜZEL le 16 décembre

Ils nous ont quittés :

Madeleine PERRIN ve HUCK le 6 oct. Françoise LOMBARD le 7 octobre Hubert SELLIER le 10 octobre Roger PAPILLON le 13 octobre Solange BERTRAND ép. ORPHEUILLE le 23 oct. Maria SCHROEDER ve PATARD le 30 oct. Arlette ROBIN épouse BRIGNON le 4 nov. Janina STUDZIENNA ve RACKAY 8 nov. François FRÉDÉRICH-AUBRY le 12 nov. Monique DHOR ve GREMION le 13 nov. leanne HENNE ve BÉNÉDIC le 25 nov. Yvette DENNILAULER ve FANTIN le 27 nov. Roger HUGUES le 2 décembre Yeghisabeth FILIPIAN ve SARKISSIAN le 2 déc. Renée BOURLON ve DAVÉZE le 3 déc. Michel HINDELANG le 4 décembre Yves COLLINET de la SALLE le 6 déc.



> Inauguration samedi 30 septembre 2017

Hoppy Road

Micro-brasserie à Maxéville

Créé en juin 2016 et entrée en production en mai 2017, Hoppy Road « la route houblonnée » est une brasserie artisanale qui puise son inspiration dans les nombreuses recettes et variétés de houblons existants à travers le monde.

Hoppy Road propose des bières modernes ou des classiques revisités, dont la plupart vous surprendront, notamment par leurs saveurs de fruits exotiques, d'agrumes ou de pin apportées uniquement par des variétés de houblons américains soigneusement sélectionnés.

Pour les très légères «Flamingo» et «Velvet», des fleurs ou des fruits sont utilisés. Pour toutes leurs bières, ne sont ajoutés aucun ingrédient chimique et aucun surplus de sucre autre que celui nécessaire à leur fermentation. D'autres de leurs créations comme «Potron-Minet», l'incroyable « Mazout » titrant 11,5% donnent la part belle aux céréales grillées et torréfiées, pour un résultat très gourmand rappelant le café et le chocolat...

Julien Pecheur, Lucas Del Biondo et Charles Sanner sont à l'initiative de cette entreprise, installée dans un bâtiment de plus de 700 m², avenue de la Meurthe à Maxéville. Leur salle de brassage de deux cuves et neufs tanks de fermentation leur permet une production annuelle de plus de 2000 hectolitres. N'hésitez pas à leur rendre visite sur place!

Prochains événements (détails publiés sur Facebook) :

Jeudi 11 janvier : soirée de lancement d'une nouvelle bière à la Brasserie St-Georges (rue Saint-Georges, Nancy), samedi 20 et dimanche 21 janvier : salon Richement Bière (Richemont), à venir : dégustations au Comptoir Lorrain (marché couvert

> Hoppy Road

25 Avenue de la Meurthe, 54320 Maxéville e-mail : charles@hoppyroad.com

de Nancy) et à l'épicerie Boire & Manger (Metz).

www.hoppyroad.com





Ensemble, une belle histoire.